

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 03 JUIN 2014 A 20 H 15

Présents à la séance : 27

L'An Deux Mil Quatorze, le **03 JUIN 2014 A 20 H 15**

Extrait affiché le :
04 Juin 2014

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

5^{ème} séance 2014.

Objet : Subventions ordinaires 2014
aux clubs sportifs.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER
Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie,
Mme STAUB Edith, M. TARDIEU François, M. CHARDIN, Denis, Mme PANO-
WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme DUPONT
Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard,
M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE
Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

N° 78/2014

Absentes excusées ayant donné pouvoir :

Mme FLICKER Gisèle	à	Mme MICHEL Irène
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. CHARDIN Denis

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

Monsieur Roland DAUTREY, adjoint au Maire, propose au Conseil
Municipal l'attribution des subventions ordinaires aux clubs sportifs Raonnais, en l'occurrence
celles et ceux qui ont renseigné les documents administratifs et financiers demandés.

Ces propositions de subventions sont récapitulées dans le tableau ci-
annexé à la présente.

Le Conseil Municipal en discute et, concernant tout particulièrement
l'ASRTT, Monsieur FOUCAL se demande pourquoi sa subvention serait en attente, ce à quoi
Monsieur DAUTREY répond que l'ASRTT est en déficit de plus de 20 000 €, qu'il y a donc lieu
d'attendre pour voir comment celui-ci sera résorbé ; par ailleurs, le club n'intervient pratiquement
pas sur Raon L'Étape.

Après ce débat, le Conseil Municipal décide, par 28 voix et 1
abstention, celle de Monsieur FOUCAL,

De voter ces subventions aux clubs sportifs et O.M.S, qui se montent
à la somme totale de 66 490 €.

Elles seront mandatées sur l'article 6574 du budget communal.

CLUBS SPORTIFS	Subventions 2014
U.S.R.	18 000
La Raonnaise	4 500
Tennis - club	3 750
C.S.A.R.	3 000
Ski - club	3 270
Judo	3 290
Rugby - club	5 500
Pétanque	2 400
U.N.S.S.	500
Aïkido	1 150
Nippon kempo	530
Musculation	
A.S.R.Tennis de table	
Badminton	300
RBC Basket	3 000
CIS Handball	10 000
ACR Athlétisme	1 100
O.M.S.	6 200
TOTAL CLUBS SPORTIFS	66 490

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,